

Décision 17-DCC-235 du 27 décembre 2017

relative à la prise de contrôle exclusif par la société Sogep (groupe Pautric) de la société Patrick Metz Bresse

Posted on: 16 janvier 2018 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Sté SOGEP

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)**

Sté POLINAC exploitant un fond
de commerce sous marques
BMW et MINI

Lire

le texte intégral de la décision

33.66 Ko